

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 1 au 7 novembre 2025

Les provinces du Gauteng et du Western Cape attirent de plus en plus de Sud-Africains

Province	Out-migrants	In-migrants	Net migration
Gauteng (GP)	629,301	1,416,204	+786,903
Western Cape (WC)	181,393	500,347	+318,953
KwaZulu-Natal (KZN)	317,706	349,182	+31,476
Mpumalanga (MP)	219,958	302,450	+82,492
North West (NW)	196,988	305,410	+108,422
Northern Cape (NC)	84,295	91,526	+7,232
Free State (FS)	160,536	147,558	-12,978
Limpopo (LP)	433,748	276,056	-157,692
Eastern Cape (EC)	498,149	198,686	-299,462

Source : StatsSA

L'Afrique du Sud connaît une importante migration interne - appelée semi-émigration - marquée par le départ de nombreux habitants des provinces rurales et pauvres comme Eastern Cape, Limpopo et Free State, vers des régions plus dynamiques telles que Gauteng et Western Cape.

Les ventes nationales de véhicules atteignent leur plus haut niveau depuis 2015 (*BusinessDay*)

Les ventes de véhicules neufs en Afrique du Sud poursuivent leur remontée et devraient atteindre en 2025 leur meilleur niveau depuis une décennie. Selon les données publiées le 3 novembre par l'association du secteur Naamsa, 55 956 unités (véhicules particuliers et véhicules utilitaires) ont été écoulées en octobre, soit +16 % par rapport à octobre 2024. Sur les dix premiers mois de l'année, le marché totalise 493 053 immatriculations, en hausse de 15,7 % sur un an.

Cette performance dépasse largement les objectifs initiaux du secteur, qui visait surtout un retour au niveau pré-pandémique de 2019 (536 485 unités). À rythme constant, l'exercice pourrait se clôturer autour de 597 000 ventes, un record depuis 2015 (617 233 unités), même si le niveau historique de 2006 (714 340) reste hors de portée.

Constructeurs et concessionnaires évoquent un rebond de la confiance des ménages, soutenu par la décélération de l'inflation, l'appréciation du rand et une baisse des prix du carburant, rendant l'achat automobile plus abordable. Les consommateurs privilégient toutefois des critères pragmatiques – efficacité énergétique, valeur de revente, coûts d'usage – au détriment de l'aspect statuaire, selon plusieurs acteurs du secteur.

Les véhicules utilitaires légers (camionnettes et minibus) ont connu une croissance particulièrement forte en octobre (+23,9 % sur un an), devant les voitures particulières (+14,8 %). Les ventes de poids lourds progressent également (+6,1 %), confirmant l'amélioration de la demande dans les segments professionnels. Les exportations suivent la même dynamique : 32 659 unités ont été expédiées en octobre (+0,5 % en glissement mensuel, + 6,7 % sur un an).

Les marques importées continuent de gagner des parts de marché, malgré la domination persistante de Toyota, dont la plupart des modèles sont produits à Durban. Le japonais Suzuki, le sud-coréen Hyundai ainsi que les groupes chinois Great Wall Motors et Chery renforcent leur présence auprès de consommateurs soucieux du rapport qualité-prix. Certains observateurs soulignent toutefois la fragilité de la reprise face à un contexte social et économique encore tendu, marqué par une confiance des ménages inégale et une pression persistante sur les revenus moyens.

Sommaire:

Afrique du Sud

- Le ministre des finances annonce la publication prochaine des mesures d'application de la réforme des marchés publics (*BusinessDay*)
- L'activité du secteur privé sud-africain retombe en zone de contraction au mois d'octobre (*S&P Global SA*)

Angola

- Angola et Allemagne : accords de coopération dans l'aviation et l'agro-industrie
- 236 millions d'euros pour la construction d'un BRT entre Viana et Zango
- La ministre des Finances renforce les liens économiques avec la Chine
- Projet de budget 2026 : hausse salariale de 10 % pour la fonction publique

Botswana

- La Banque centrale (*Bank of Botswana*) relève son taux directeur à 3,50 % et ajuste ses instruments de politique monétaire

Malawi

- Mission du FMI à Lilongwe : priorité à la consolidation fiscale et à la stabilisation macroéconomique
- La Cour suprême du Malawi ouvre la voie à un procès contre TotalEnergies (*Nyasa Times*)

Mozambique

- Le PMI atteint 50,4 en octobre, avec le retour de la croissance des ventes stimulant la production et l'emploi
- Le Mozambique et la Chine signent un accord majeur pour la construction de la rocade de la province de Maputo

Zambie

- Le FMI conclut sa mission à Lusaka dans le cadre de la sixième revue du programme
- ZESCO réduit à nouveau les heures de fourniture d'électricité (*Lusaka Times*)
- Le gouvernement a finalisé un accord de financement structuré de 5,0 Mds ZMW pour le paiement des agriculteurs (*RMB*)
- Baisse des prix des carburants et fin des tarifs d'électricité d'urgence (*RMB*)

Zimbabwe

- Le FMI conclut sa mission au Zimbabwe et salue la reprise économique

Afrique du Sud

Le ministre des finances annonce la publication prochaine des mesures d'application de la réforme des marchés publics (*BusinessDay*)

Le ministre sud-africain des Finances, Enoch Godongwana, a annoncé ce mercredi 3 novembre devant le Parlement la publication prochaine des textes d'application de la nouvelle loi sur les marchés publics, sans toutefois en préciser l'échéance. Signée en juillet 2024, la *procurement bill* vise à unifier et réformer le système d'achats publics et à répondre aux exigences formulées par la Cour constitutionnelle. Elle introduit notamment des dispositifs de préférence pour certains groupes désignés — dont les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les populations noires —, des critères de préqualification, des obligations de sous-traitance au bénéfice d'entreprises appartenant à ces groupes, ainsi que l'achat exclusif de certains biens et services auprès de fabricants locaux. Plusieurs partis, dont la *Democratic Alliance* (DA), et des organisations du secteur privé ont critiqué le dispositif, estimant qu'il pourrait compromettre le rapport qualité-prix des marchés publics au profit d'objectifs redistributifs.

L'entrée en vigueur de la loi reste conditionnée à sa promulgation par le président Cyril Ramaphosa, une fois les prochaines étapes franchies — consultations gouvernementales, publication pour commentaires publics, puis examen parlementaire.

L'activité du secteur privé sud-africain retombe en zone de contraction au mois d'octobre (*S&P Global SA*)

L'indice PMI (*Purchasing Managers' Index*) S&P pour l'Afrique du Sud s'est établi à 48,8 points en octobre 2025, après

50,2 points en septembre. L'indicateur, qui mesure la performance du secteur privé dans son ensemble (industries manufacturières, des services, de la construction, du commerce et de l'extraction – sur la base de données recueillies auprès d'un panel d'environ 400 entreprises), repasse ainsi sous le seuil des 50 points, signalant une contraction de l'activité économique après une brève phase d'expansion le mois précédent. Cette évolution traduit principalement une baisse de la production et des nouvelles commandes, sur fond de demande intérieure plus faible et d'un recul plus marqué des ventes à l'exportation, le plus prononcé depuis près d'un an. Bien que la progression des coûts des intrants ait ralenti, atteignant l'un de ses niveaux les plus faibles depuis plus de cinq ans – soutenue par un rand plus fort et la baisse des prix des carburants –, les entreprises ont néanmoins subi une pression sur leurs marges, en raison d'un fléchissement des volumes de ventes. Sur une note plus positive, les conditions d'approvisionnement se sont améliorées, avec des délais de livraison plus courts et une modération des pressions sur les coûts, offrant un certain répit aux entreprises. Malgré un contexte globalement morose, les entreprises restent prudemment optimistes, 34 % des répondants anticipant une hausse de leur production au cours des prochains mois, contre 5 % prévoyant une baisse.

Angola

Angola et Allemagne : accords de coopération dans l'aviation et l'agro-industrie

En visite officielle en Angola, le président allemand Frank-Walter Steinmeier a rencontré son homologue João Lourenço le 5 novembre. À cette occasion, plusieurs accords bilatéraux ont été signés dans les domaines de l'aviation civile et de l'agro-industrie. Le ministre angolais des Transports, Ricardo de Abreu, et des représentants de Lufthansa ont officialisé la mise en œuvre de l'accord sur les services aériens et signé un contrat avec *Lufthansa Consulting* pour accompagner la restructuration de la compagnie nationale TAAG. Parallèlement, un protocole d'accord (MoU) a été signé entre le ministère angolais de l'Agriculture et des Forêts et l'entreprise allemande Gauff GmbH & Co, portant sur la création d'un centre de développement agro-industriel en Angola.

236 M EUR pour la construction d'un BRT entre Viana et Zango

Le président João Lourenço a autorisé un investissement de 236 M EUR pour la construction d'un corridor de *Bus Rapid Transit* (BRT) reliant Viana à Zango 8000, dans le cadre du Programme d'amélioration de la mobilité urbaine de Luanda (PRO-MMUL). Le décret présidentiel n° 304/25 autorise la dépense, ouvre la procédure de passation de marché simplifiée et délègue au ministre des Transports la conduite du projet. Cette initiative vise à relancer un système de transport rapide interrompu depuis neuf ans, afin de désengorger le trafic dans la capitale et d'offrir un service plus efficace aux usagers. Les travaux, initialement confiés à Odebrecht et supervisés par DAR Angola, avaient été suspendus en 2016 à la suite de l'implication du constructeur brésilien dans un scandale de corruption.

La ministre des Finances renforce les liens économiques avec la Chine

La ministre des Finances, Vera Daves de Sousa, a effectué une visite de travail en

Chine du 3 au 5 novembre 2025, afin de consolider la coopération financière entre les deux pays. Elle s'est entretenue avec son homologue chinois et a tenu des réunions avec plusieurs institutions financières majeures : la Banque de développement de Chine (CDB), la Banque Exim, la Banque industrielle et commerciale de Chine (ICBC) et la Banque de Chine. Des échanges ont également eu lieu avec des entreprises chinoises partenaires de l'État angolais. Cette visite intervient peu après la signature, le 30 octobre, d'un protocole d'accord entre le ministère angolais des Finances et la Banque de Chine, destiné à renforcer le partenariat financier et à promouvoir le financement de projets stratégiques de développement économique et technologique en Angola.

Projet de budget 2026 : hausse salariale de 10 % pour la fonction publique

Le projet de Budget général de l'État (BGE) 2026 prévoit une augmentation d'environ 10 % des salaires des fonctionnaires angolais. Selon la ministre des Finances, Vera Daves de Sousa, cette mesure vise à valoriser la fonction publique et à adapter les rémunérations au contexte économique actuel. Présenté à l'Assemblée nationale le 31 octobre, le projet de budget met également l'accent sur la restauration du pouvoir d'achat des ménages et l'amélioration de la liquidité des entreprises, afin de soutenir l'emploi et de lutter contre l'insécurité alimentaire.

Botswana

La Banque centrale (*Bank of Botswana*) relève son taux directeur à 3,50 % et ajuste ses instruments de politique monétaire (*RMB*)

Le Comité de politique monétaire (MPC) de la *Bank of Botswana*, réuni en octobre, a décidé de relever le taux directeur (MoPR) à

3,50 %, contre 1,90 % précédemment, marquant ainsi la première hausse depuis juin 2022. Pour mémoire, l'inflation s'est établie à 3,7 % en glissement annuel en septembre 2025, après 2,3 % en août 2025. Le MPC estime que les risques inflationnistes demeurent orientés à la hausse, en raison notamment de pressions sur les coûts et de la hausse des tarifs de l'eau et de l'électricité appliqués aux entreprises. La Banque centrale anticipe une inflation moyenne de 2,7 % en 2025 et de 5,9 % en 2026, avec un pic temporaire au-dessus de 6 % au deuxième trimestre 2026, avant un retour dans la fourchette cible de 3 à 6 %. Parallèlement, afin de renforcer la transmission de la politique monétaire, la Banque centrale a abaissé le taux de réserve obligatoire primaire à 0 %, allongé la maturité des opérations de repo d'un à trois mois, et ajusté les seuils et marges sur les opérations en devises étrangères. Les taux des facilités de dépôt et de crédit ont été fixés respectivement à 2,5 % et 4,5 %, tandis que la *Credit Facility* a été réduite à 6,5 %.

Malawi

Mission du FMI à Lilongwe : priorité à la consolidation fiscale et à la stabilisation macroéconomique

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par M. Justin Tyson, s'est rendue à Lilongwe du 3 au 7 novembre 2025 dans le cadre de ses échanges réguliers avec les autorités malawites. Les discussions ont porté sur les développements économiques récents et les priorités politiques à court terme pour soutenir la stabilité macroéconomique et la croissance. Selon le FMI, la croissance du Malawi devrait rester modeste à 2,4 % en 2025, dans un contexte de pression sur le

taux de change, d'inflation accélérée, de déficit budgétaire supérieur aux prévisions et d'insécurité alimentaire élevée. La dette publique demeure non soutenable. Le FMI a insisté sur la nécessité d'une consolidation fiscale urgente et d'une politique monétaire plus stricte pour réduire les déséquilibres et stabiliser le marché des changes. L'institution financière internationale a salué la réactivation du mécanisme automatique des prix des carburants et les mesures récentes de maîtrise des dépenses, et encourage les autorités à mettre en œuvre la discipline fiscale et la mobilisation des recettes dès le budget de mi-année.

La Cour suprême du Malawi ouvre la voie à un procès contre TotalEnergies (Nyasa Times)

La Cour suprême du Malawi a rejeté le recours déposé par TotalEnergies, confirmant qu'un procès pourrait s'ouvrir, dans un litige contractuel de 833 Mds MWK (420 M EUR) opposant l'État malawite et le distributeur local *Prima Fuels* au groupe français. Le différend porte sur un contrat d'approvisionnement en carburant signé en 2001, au titre duquel TotalEnergies était tenu de verser des paiements convenus aux autorités malawiennes et à son partenaire local, versements qui auraient cessé en 2006 selon les plaignants. Suivant un panel de neuf juges, la Cour suprême a estimé que l'affaire présentait des fondements juridiques suffisants pour être examinée par la Haute Cour (division commerciale) et a ordonné l'ouverture du procès sous 45 jours.

Mozambique

Le PMI atteint 50,4 en octobre, avec le retour de la croissance des ventes stimulant la production et l'emploi

L'indice PMI de la *Standard Bank* Mozambique est passé à 50,4 (corrigé des

variations saisonnières) en octobre, contre 49,4 en septembre. Les stocks ont diminué en octobre pour le sixième mois consécutif, ce qui indique que les entreprises du secteur privé peinent encore à reconstituer leurs inventaires. Par ailleurs, le marché des changes (FX) continue de présenter d'importants déséquilibres entre l'offre et la demande de devises, ce qui affecte également la capacité des entreprises privées à reconstituer leurs stocks, compte tenu de la forte dépendance du Mozambique vis-à-vis des importations. Néanmoins, la stabilité du taux USD/MZN continue de soutenir un environnement inflationniste modéré, malgré l'augmentation des risques. Bien que le PMI ait enregistré une hausse des pressions sur les prix des intrants en octobre, la répercussion sur les prix de vente est restée limitée (ces derniers ayant progressé à un rythme plus faible qu'en septembre).

Le Mozambique et la Chine signent un accord majeur pour la construction de la rocade de la province de Maputo

Les autorités de la province de Maputo, au Mozambique, et les représentants de la province du Jiangxi, en Chine, ont signé un accord de coopération portant sur la construction d'une rocade de 134 km reliant Boane à Xinavane. Le projet, d'une valeur de 397,5 MUSD, sera mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat public-privé associant le Conseil exécutif de la province de Maputo, ALT INVEST-SU, Lda., et la société CHINA JIANGXI *International Economic and Technical Cooperation* (CJIC), chargée de l'exécution des travaux. Cette initiative vise à promouvoir un développement intégré et durable dans la province de Maputo, en reliant plusieurs districts clés — notamment Moamba, Sábiè et Magude — grâce à l'amélioration des infrastructures et de l'accessibilité régionale.

Le FMI conclut sa mission à Lusaka dans le cadre de la sixième revue du programme

À l'issue d'une mission effectuée à Lusaka du 22 octobre au 4 novembre 2025, le Fonds monétaire international (FMI) a publié ses premières conclusions sur la situation économique et financière de la Zambie, dans le cadre de la sixième revue du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC). L'institution souligne la résilience de l'économie zambienne, qui a enregistré une croissance du PIB réel de 3,8 % en 2024 et de 4,5 % au premier semestre 2025, portée par une récolte de maïs record et une forte production minière. Le FMI prévoit désormais une progression du PIB de 5,2 % en 2025 (contre une estimation précédente de 5,8 %) et de 5,8 % en 2026, tout en signalant que les contraintes persistantes dans la production hydroélectrique continuent de peser sur les secteurs non miniers.

Le FMI observe par ailleurs un reflux de l'inflation en 2025, attribué à la baisse des prix des carburants et des denrées alimentaires, à l'appréciation du kwacha face au dollar américain, ainsi qu'au maintien d'une politique monétaire restrictive. Les données préliminaires font état d'un déficit du compte courant équivalant à 2,0 % du PIB au premier semestre 2025, en raison de la réduction des subventions officielles et de la hausse des importations.

Tout en saluant les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme, le FMI souligne que des défis demeurent, notamment dans la conduite des réformes législatives destinées à renforcer la supervision du secteur financier, à améliorer la gouvernance des entreprises publiques et à intensifier la lutte contre la corruption.

ZESCO réduit à nouveau les heures de fourniture d'électricité (*Lusaka Times*)

La compagnie publique d'électricité zambienne ZESCO a annoncé une nouvelle réduction drastique des durées d'alimentation électriques pour les ménages, désormais limitées à 2 à 3 heures de courant par jour. L'entreprise invoque une situation de « production contrainte », conséquence de la faiblesse de la capacité nationale et des difficultés à importer de l'électricité de ses voisins - Eskom (Afrique du Sud), EDM (Mozambique) et autres membres du *Southern African Power Pool* (SAPP) -, eux-mêmes en situation de tension énergétique.

D'après ZESCO, cette décision vise à éviter un effondrement du système électrique et préserver l'intégrité des infrastructures de production et de transport. Les programmes de délestage couvrant la période du 2 au 8 novembre 2025 seront ajustés en conséquence. La compagnie prévient toutefois que des coupures non planifiées pourraient survenir en cas de contraintes techniques, actes de vandalisme ou vols d'équipements.

L'opérateur assure « travailler d'arrache-pied » pour rétablir une fourniture normale dès que possible et appelle le public à signaler les coupures excédant 24 heures et à participer à la lutte contre les actes de vandalisme sur les installations électriques.

La Zambie dépend à près de 85 % de l'hydroélectricité, une ressource fortement affectée ces derniers mois par des sécheresses persistantes, aggravées par le changement climatique et le phénomène El Niño de 2023. Entre octobre 2024 et une grande partie de l'année 2025, la population zambienne a déjà subi des coupures extrêmes — jusqu'à seize heures par jour — paralysant le pays et pesant lourdement sur l'économie.

Le gouvernement a finalisé un accord de financement structuré de 5,0 Mds ZMW pour le paiement des agriculteurs (RMB)

Le gouvernement zambien a finalisé un accord avec les banques commerciales

portant sur un prêt structuré d'un montant de 5,0 Mds ZMW (soit environ 218 M USD) destiné à régler les paiements dus aux agriculteurs ayant livré du maïs à la Food Reserve Agency (FRA). Le ministre de l'Agriculture, Reuben Mtolo Phiri, a confirmé cette information lors d'une session parlementaire. Le prêt structuré vise à garantir le paiement rapide des producteurs et à soutenir les efforts du pays en matière de sécurité alimentaire.

Baisse des prix des carburants et fin des tarifs d'électricité d'urgence (RMB)

À compter du 1er novembre 2025, la Zambie a réduit les prix des carburants, avec une baisse de 5,3 % du prix de l'essence à 28,97 ZMW le litre (contre 30,58 ZMW précédemment) et une diminution de 3 % du prix du diesel à 25,35 ZMW le litre (contre 26,20 ZMW), selon le Conseil de régulation de l'énergie (*Energy Regulation Board*, ERB). Ces réductions de prix font suite à l'appréciation soutenue du kwacha, qui a contribué à atténuer les pressions inflationnistes au cours des derniers mois. Par ailleurs, l'ERB a approuvé la demande de ZESCO Ltd. visant à mettre fin aux tarifs d'électricité d'urgence, les nouveaux tarifs restant en vigueur jusqu'au 31 octobre 2026.

Zimbabwe

Le FMI conclut sa mission au Zimbabwe et salue la reprise économique

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par M. Wojciech Maliszewski, s'est rendue au Zimbabwe du 29 octobre au 5 novembre 2025 pour évaluer la situation économique et discuter du budget pour 2026. Le FMI souligne que la reprise économique devrait être plus forte que prévu en 2025, la croissance étant tirée par le rebond de l'agriculture et la solidité du secteur minier, tandis que

l'inflation a nettement diminué grâce à la stabilité du taux de change. L'économie devrait maintenir un fort élan en 2026.

La mission a insisté sur le renforcement de la discipline budgétaire, en alignant les dépenses sur les recettes et les sources de financement non inflationnistes, et en adoptant des prévisions de recettes crédibles soutenues par des mesures fiscales concrètes, pour éviter l'accumulation d'arriérés. Le FMI se dit prêt à reprendre les discussions dans le cadre du programme sous suivi dès que les mesures clés identifiées lors des consultations Article IV seront mises en œuvre.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo

jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, antoine.guerindugrandlaunay@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, antoine.guerindugrandlaunay@dgtresor.gouv.fr